

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 820 22 mai 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 40 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

820

Question jurassienne — et romande

Les minoritaires n'ont pas la vie facile, c'est bien connu. Ils (elles aussi bien sûr) doivent toujours parler un peu plus fort pour passer le seuil de perception, et surtout fournir des efforts supérieurs pour se mettre à niveau.

Et cette lutte ne s'achève pas avec l'inscription d'un droit à l'existence dans une charte fondamentale. L'identité d'une minorité et le respect de ses droits ne font pas l'objet d'une reconnaissance définitive, mais d'une continuelle reconquête, jour après jour, au cas par cas. Les Jurassiens bernois en savent quelque chose, et par extension les Romands.

Par delà les circonstances personnelles, le résultat du second tour des élections au Conseil d'Etat bernois a de quoi faire réfléchir. Soit le cas d'une population francophone minoritaire dans le «grand vieux canton», à laquelle revient de droit un siège au gouvernement. Fort bien: la condition culturelle particulière de 5,7% des habitants du canton vaut bien une surreprésentation au Conseil exécutif (un sur neuf, soit 11,1%). Mais l'élection a lieu au suffrage universel, avec près de 95% de citoyens germanophones. On sait désormais — non plus en théorie mais pour l'avoir vécu — l'effet de cette impitoyable arithmétique.

Dans sa banalité, cette constatation est riche d'enseignements: même garantie par une disposition constitutionnelle, l'existence d'une minorité demeure précaire; et cela pas seulement quand la majorité démocratique vient rappeler le poids du nombre (à propos, que pense-t-on désormais dans le Jura de l'élection du Conseil fédéral par le peuple?).

En toute circonstance, une minorité doit se battre, et d'abord contre les illusions — en forme de con-

cessions — offertes par la majorité. Quoi de plus sûr — et de plus dangereusement démobilisateur — qu'une garantie constitutionnelle? Et comment oser faire un procès d'intention au souverain en le suspectant d'édicter une disposition d'application si délicate qu'elle pourrait en devenir hasardeuse? Intention ou pas, la réalité parle un langage clair, que les Jurassiens bernois, et avec eux tous les Romands auraient intérêt à entendre: les relations humaines restent toujours des rapports de forces, même entre populations réunies au sein d'une communauté nationale à laquelle elles se sentent sincèrement attachées. Quand les forces sont inégales en termes numériques, il faut les corriger par la loi, — et par l'effort. Car une force n'est pas seulement fonction du nombre, mais aussi de l'énergie investie, c'est-à-dire de l'idée, de l'esprit d'entreprendre, de la capacité d'engagement, de la persévérance, bref de la vitalité de la collectivité concernée.

A cet égard, les coups de reins donnés par les Soleurois ou les Neuchâtelois pour sortir de la crise économique montrent bien ce dont une collectivité peut s'avérer capable, pour assurer son propre salut économique. Et sans doute qu'en termes financiers, l'effort y a été moins grand que les dizaines de millions investis au Jura bernois par le canton (61 millions entre 1977 et 1985) ou au titre de la Loi sur l'investissement dans les régions de montagne (67 millions entre 1981 et 1985). C'est que l'effort par lequel une communauté exprime sa vitalité ne se mesure pas seulement en unités monétaires, ni en termes d'investissements, même s'il s'agit là de valeurs relativement faciles à quantifier.

Il y a aussi les efforts consentis pour affirmer une région linguistique, une identité culturelle, face à une autre, majoritaire. A ce niveau, les Jurassiens bernois n'ont pas failli seuls. Ils ont au pire tiré

(SUITE AU VERSO)

argument de la passivité du reste de la Romandie, échelon naturel — mais inexistant — de la défense linguistique et de l'affirmation culturelle.

Au total, le second tour des élections au Conseil d'Etat bernois n'a pas seulement posé la seconde question jurassienne, qui se règlera tôt ou tard comme la précédente, entre (parties de) cantons concernés. Il a aussi remis en lumière le problème romand: celui d'une région qui ne vit pas son appartenance linguistique et culturelle commune, et dans laquelle on pratique avec plus ou moins de réussite le sauve-qui-peut cantonal dans le domaine socio-économique.

Dans ces conditions, la Romandie peut au mieux espérer échapper à la germanisation que vit le Jura bernois. Mais on doit craindre que la générosité de la majorité suisse alémanique n'aille pas jusqu'à nous épargner de parler bientôt «swiss», qui est déjà, ne l'oublions pas, la langue du business.

Y. J.

L'esprit vengeur de Managua

L'«action bananes du Nicaragua» s'est donc déroulée en mars dernier.

Un après-midi, lors de la reprise des délibérations au Conseil national, les parlementaires trouvèrent sur leur pupitre une jolie banane accompagnée d'une lettre. Cette dernière expliquait le sens de l'action et mettait en évidence les déséquilibres qu'il serait souhaitable de réduire par l'abolition de circuits commerciaux qui servent plus nos intérêts que ceux des producteurs. Elle était signée de Leni Robert. Pour Geneviève Aubry, qui roule plutôt pour Outspan, devoir accepter que l'on place ainsi de la marchandise marquée du sceau de Mos-

Non au référendum

Les bons sentiments ne sont pas toujours garants d'une politique efficace. En recommandant à son prochain congrès de s'associer au référendum contre la révision de la loi sur l'asile, la direction du PSS confirme l'adage.

On peut comprendre l'intention. Face aux manifestations de repli, de fermeture et même parfois de haine qui se sont fait jour à l'encontre des candidats à l'asile, il est temps de réagir et de manifester bien haut les sentiments de solidarité et d'accueil partagés par une partie de la population. Mais que vaut l'intention si les moyens ne sont pas à la hauteur, pire, si la stratégie choisie dessert les buts qu'elle prétend défendre? Soutenue par les partis bourgeois et l'Action nationale, la loi révisée trouvera l'appui et des citoyens soucieux de faire cesser l'afflux de réfugiés et de ceux qui, de bonne

cou et emballée dans un texte tiers-mondiste au sein du temple de la démocratie c'en était trop.

Sus à la suborneuse!

Et la voilà, outrée jusqu'à la pourpre, flanquée de son homme-lige de la verte Gruyère et d'un féal voisin qui fond littéralement sur sa collègue bernoise toute ferraille dehors.

L'altercation fur courte et sèche. Les gardes se bornèrent à quelques mots, leur stature parlant pour eux. Les colis rendus à leur expéditrice, la petite cohorte regagnait, allégée et soulagée, l'aile ouest de l'hémicycle et se rasseyait.

Leni Robert, d'abord un peu abasourdie, se remit après quelques instants et esquissa un sourire; elle mangea la banane et garda la peau... jusqu'au 11 mai dernier.

foi, estiment que la procédure devait être adaptée pour faire face à une réalité nouvelle. Un projet qui, en bonne logique, est assuré d'une confortable majorité. Un succès qui ne peut qu'affermir la respectabilité de l'Action nationale, non plus isolée dans une revendication extrême, mais alliée des partis bourgeois pour faire triompher une solution «raisonnable». Un succès qui, surtout s'il est massif, légitimera les applicateurs fédéraux et cantonaux dans leur interprétation restrictive de la loi. Est-ce vraiment là ce qu'attendent les socialistes de ce combat référendaire?

Nous l'avons déjà dit: dans le domaine de l'asile le principal enjeu réside dans la manière dont sont appliquées quotidiennement les règles de droit. Or la révision adoptée par les Chambres ne constitue pas une orientation radicalement nouvelle de la loi; elle a surtout pour but de répondre à cette partie inquiète de la population et de manifester que les autorités sont conscientes du problème. Une révision somme toute avant tout symbolique. Dès lors, porter le combat sur ce terrain, c'est prendre le risque d'alimenter le symbole, de lui donner consistance. L'Action nationale en tout cas ne se privera pas de faire fructifier «sa» victoire dans ce sens. L'alternative n'a certes pas l'allure et le panache du face à face référendaire. Mais à terme elle a plus de chances d'être bénéfique pour les premiers intéressés, les candidats à l'asile, et motivante pour les militants qui s'engagent en faveur d'une politique d'asile plus humaine. Déjà des organisations, des groupes, des familles ont compris que la prise en charge personnelle des réfugiés, l'accompagnement dans le dédale administratif étaient la meilleure défense face à la détresse humaine et à l'arbitraire dont souffrent les nouveaux migrants. Actuellement le combat frontal et idéologique ne peut qu'être stérile et contre-productif; le temps est à la résistance et à l'engagement concret. L'intelligence politique, c'est plus que se faire plaisir à bon compte.

Oui à l'initiative

L'ambiance n'est pas à la fête chez les partisans de l'énergie nucléaire. Tchernobyl n'est pas un bon point pour leur image de marque de progrès et de sécurité. Sur la défensive, ils cherchent à minimiser l'événement. A les entendre, leurs adversaires profiteraient lâchement de l'occasion pour discréditer cette forme d'énergie, en tablant sur les frayeurs irrationnelles de l'opinion.

Notons en passant que les experts de l'économie électrique sont mal inspirés de se prévaloir de la raison, eux qui préconisent le développement forcé de l'offre énergétique à l'encontre de toute logique économique et écologique; leur pari stupide, qui

prend la forme d'une fuite en avant, ne prend en compte ni la mobilisation de capitaux considérables, ni l'épuisement des ressources naturelles, ni l'impact à long terme de cette technologie.

Dès lors les adversaires du nucléaire auraient tort de se gêner. L'hésitation des organisations écologiques quant à la ligne de conduite à adopter face au projet de Kaiseraugst n'est plus de mise. La catastrophe de Tchernobyl a créé les conditions favorables au lancement immédiat d'une nouvelle initiative populaire. A condition toutefois d'éviter l'écueil temporel: s'il est tentant d'utiliser une conjoncture particulière pour faire avancer une cause, il faut trouver les moyens de faire durer l'élan tout au long du processus de décision. A défaut, l'événement fondateur s'estompe dans les mémoires et le bénéfice escompté ne se réalise pas. Voir à cet égard le scandale de Chiasso et la votation de l'ini-

tiative sur les banques. Il est donc essentiel d'agir vite et de créer un rapport de force favorable. Le Conseil fédéral ne pourrait pas faire traîner une initiative populaire qui parviendrait à récolter 300 000 signatures en six mois.

Empêcher la construction de Kaiseraugst, c'est une chose. Mais il faut également mettre en place les moyens d'une politique d'économies qui rende superflu tout nouveau projet de centrale. Sans quoi les électriciens reviendront à la charge, forts de l'évolution de la demande à la hausse. Enfin, il s'agit de durer jusqu'à l'échéance de la votation, donc de gérer l'initiative par une campagne d'information judicieuse entre le moment de son dépôt et celui de la campagne référendaire. Sans compter à priori sur un deuxième Tchernobyl. A nos imaginations.

AUTOGESTION

Mais oui, ça peut marcher

Ce printemps des magazines chics vaut autant pour la Suisse romande que pour la Suisse alémanique. Le numéro zéro de «Leader», du groupe Frey («Weltwoche, Bilanz», etc.) avait été annoncé dans DP 805. La conception de ce magazine pour jeunes cadres branchés a complètement changé avec le numéro un, qui propose entre autres surprises un article sur les entreprises autogérées en Suisse.

L'autogestion, idéologie ringarde et dépassée? non-sens économique? Pas le moins du monde si l'on en juge par les résultats de l'agence de voyages SSR qui réalise avec ses quelques 200 collaborateurs un chiffre d'affaires annuel de 80 millions de francs. Il y a aujourd'hui en Suisse 400 de ces entreprises alternatives occupant 3000 personnes pour un chiffre d'affaires total de 300 millions.

Ces chiffres proviennent d'un séminaire qui s'est tenu au début du printemps à Nidau. L'auteur de l'article, Willy Bär a participé dans le passé à une expérience d'autogestion. Il peut donc mesurer l'évolution de ces entreprises qui tendent à une meilleure professionnalisation. On n'accepte plus pêle-mêle toutes les bonnes volontés, les autogestionnaires d'aujourd'hui veulent du personnel compétent, parfois d'un tel niveau qu'il devient difficile de trouver des candidats.

La traditionnelle rotation des tâches, sympathique mais préjudiciable à la productivité a fait place à une répartition du travail. Les cadres et les travailleurs de ces entreprises sont souvent des gens d'âge moyen qui cherchent une voie médiane entre les vieux idéaux et les réalités du présent. Les systèmes de rétribution ont également changé: il n'y a plus d'«auto-exploitation» comme autrefois et l'on tend à se rapprocher des normes salariales existant dans les différentes branches d'activité.

Cette étude apporte donc la preuve que l'autogestion peut être une formule viable si elle accepte de

s'ancrer dans la réalité du présent. L'auteur conclut en citant une définition de Matthias Horx: «La qualité, c'est le radicalisme devenu adulte»... Tout un programme.

ÉCHOS DES MÉDIAS

L'hebdomadaire de gauche alémanique *Wochenzeitung* parvient en 1985 à équilibrer ses comptes pour la seconde année consécutive. Malgré cela, les pertes des deux premiers exercices (170 000 francs) représentent encore une lourde charge. C'est en vue de gagner de nouveaux lecteurs que notre confrère lance une campagne publicitaire dans les voitures des transports publics de sept villes suisses.

* * *

Les comptes 1985 du groupe Ringier ont de quoi faire rêver les éditeurs des petits journaux et même des plus grands: 11,4 millions de bénéfice net, soit une augmentation de 55,4% par rapport à l'exercice précédent.

Nestlé, qui n'avait pas inventé l'eau potable en poudre...

Le boycott comme arme absolue des consommateurs n'a pas bonne réputation d'efficacité. Il tient rarement la durée, s'effilochant.

Le boycott de Nestlé aux Etats-Unis a fait exception. Une multinationale rencontra une résistance à ramification internationale qui l'obligea à négocier. Comment. Pourquoi?

Jean-Claude Buffle raconte, dans *N... comme Nestlé*, cette histoire de notre présent.

L'essai est engagé jusqu'au parti-pris clairement déclaré, mais remarquablement documenté, soutenu par des références précises, une bibliographie sérieuse, un index utile, etc.

Dommage que l'auteur ait accepté une jaquette de son livre totalement déformante qui se veut accrocheuse dans le style mauvais polar.

Ce boycott voit donc s'affronter, sur un sujet de forte intensité dramatique les pouvoirs modernes: économique, scientifique, politique, médiatique, religieux. Ce sujet, dans une sorte de resserrement tragique, révèle avec intensité les forces affrontées.

I. Quelques données de base

Un orgueil natif: La naissance, la fragilité des premiers jours, le sein, le lait maternel, c'est l'expérience première ineffaçable.

Après avoir inventé la farine lactée pour nourrissons, Nestlé, le pharmacien veveysan, est devenu acteur dans ce drame humain universel. Et comme le lait maternel peut être défaillant, insuffisant, ou mal supporté ainsi que d'autres substituts, il fit, pendant un siècle, figure de dieu bienfaisant. Aussi, lorsque Nestlé fut accusé de «tuer des

bébés», l'attaque touchait au cœur sa propre naissance économique, sa raison d'être première.

Tous ceux qui ont approché les dirigeants de Nestlé ont été frappés par cet orgueil profond. D'où leur confiance en soi et en Nestlé, dont Jean-Claude Buffle a bénéficié: téléphonant à Carl Angst en personne, dans un moment chaud des négociations, consultant des notes internes de Fürer, pouvant interviewer trente-deux cadres et hauts responsables de l'entreprise!

Heurt de deux stratégies: comme entreprise alimentaire, Nestlé devait s'intéresser au tiers monde, à son formidable réservoir de démographie en croissance.

Mais elle se voulait aussi entreprise suisse mieux assise aux Etats-Unis, où elle réalise aujourd'hui le tiers de son chiffre d'affaires (au cas où la Suisse et l'Europe auraient une défaillance; Nestlé vise donc une pérennité supra-nationale!).

Cette stratégie à double objectif provoqua sa vulnérabilité, lors du boycott, mené aux Etats-Unis sur un sujet tiers-mondiste.

Les amplificateurs: ici, les supports de la mise en scène moderne: la publicité, la large diffusion des transistors dans les pays du tiers monde, mais encore les enquêtes de la presse, le poids d'une minute de TV s'il s'agit du journal de la chaîne américaine CBS, les gros titres, etc.

II. Les pouvoirs et les actants

Les pédiatres: eux les premiers ont souligné les risques encourus par les nourrissons, si le lait était

utilisé sans nécessité absolue, si des conditions strictes n'étaient pas remplies: eau potable, biberon désinfecté soigneusement, dosage judicieux.

Les provocations tiers-mondistes: quand rien ne bouge, il faut provoquer. On n'a pas oublié la brochure du Groupe de Travail tiers monde bernois «Nestlé tötet Babies», traduction libre et nominative d'une brochure anglaise «The Baby Killer». Le procès en diffamation, voulu par Nestlé, aboutit à une condamnation très symbolique, accompagnée de considérants sévères sur les méthodes commerciales.

Enquêtes parlementaires aux Etats-Unis: le sénateur Edward Kennedy, présidait la Commission santé de cette chambre. Elle décida de mener sa propre enquête qui sera sévère et approfondie. Mais le problème concerne le tiers monde, il n'est pas de la compétence du Sénat.

Les églises: elles sont organisées pour exercer un contrôle moral sur certaines sociétés américaines cotées en bourse. Elles interviennent dans les assemblées générales notamment en tant qu'actionnaires. Nestlé, entreprise suisse, n'est pas à leur portée. Les églises glissent donc de la pression morale au boycott.

Les associations tiers-mondistes: regroupées sous les sigles les plus diverses, renforcent, coordonnent, se posent en interlocuteurs. Le boycott disposait d'un budget annuel de 250 000 dollars.

L'OMS: avec tout le poids moral de ses recommandations, mais aussi sa bureaucratie, ses intrigues politiques.

Les comparses: avocats, agences de relations publiques ou de renseignements, hommes indépendants chargés de donner un point de vue impartial, négociateurs, concurrents, etc.

III. Les péripéties

Nestlé, qui, en toute légalité, met sur le marché un produit sain, ne veut rien entendre, puis révisé ses pratiques commerciales, accepte de s'entretenir, de

dialoguer, mais pas de négocier ce qui serait une reconnaissance «de jure» de l'adversaire. S'il y a un code de comportement et qu'elle l'accepte, s'applique-t-il aux concurrents, qui, sur certains marchés profitent de la situation? Seule une voyelle sépare le verbe «adopter» du verbe «adapter». Précisons que le boycott gêna Nestlé surtout sur d'autres produits (le café soluble notamment subissait une concurrence agressive). Il ajoutait ses effets à des erreurs de management, il freinait le développement du chiffre d'affaires, il faisait peser un préjugé défavorable sur l'entreprise. Nestlé finit donc par négocier pour que soit levé le boycott. Il y eut des poignées de main sous les caméras (sans que le dossier soit clos).

IV. Dernier acte

Quelques données: les ventes de lait pour nourrissons n'ont pas été réduites dans le tiers monde. Globalement, elles représentent 600 millions de dollars, en 1978, cinq ans plus tard, en 1983, elles dépassent déjà les deux milliards.

— Le bénéfice de Nestlé sur ce créneau de vente (lait pour nourrissons dans le tiers monde) n'est certes pas négligeable, mais faible par rapport aux autres sources de revenus. Une modération est donc plus que supportable pour l'entreprise.

— L'application du code de l'OMS dépend des Etats nationaux. Or ils se révèlent souvent incapables ou faibles dans la protection de leur propre population.

— La logique d'un code sur la commercialisation du lait pour nourrissons devrait déborder sur les méthodes de l'industrie pharmaceutique (échantillons gratuits, cadeaux aux médecins, publicité, etc.). Une des raisons pour lesquelles Nestlé a tenu à faire lever le boycott américain était ces risques de dérapage.

A travers ce dossier, c'est bien notre histoire au présent qui se révèle.

A. G.

MULTINATIONALES

La voix de leur conscience

Réunis en assemblée générale le jeudi 15 mai, les actionnaires de Nestlé ont approuvé les comptes de l'exercice 85: chiffre d'affaires en hausse de 35,6% et bénéfice net pour la société holding de 593 millions. Le business du biberon et de l'assiette continue donc de tourner rond, surtout depuis qu'est venue s'y adjoindre la gamelle pour chiens. Nestlé a parfaitement réussi son «incarnation américaine» (voir DP 744). De fait, le centre de gravité de la multinationale se déplace de plus en plus vers le Nouveau Monde comme l'a rappelé Antoine Duchemin, président de la CANES (Convention d'actionnaires Nestlé).

Le brillant tableau dressé par Jean-Claude Buffle du boycott américain nous introduit à un mode d'action encore peu usité en Suisse. Pratiqué depuis des années Outre-Atlantique (et surtout par les églises), il consiste à élever une voix critique à l'intérieur même des entreprises en participant aux assemblées générales (voir à ce sujet DP 754 et 773).

Avec ses 13 000 actions, la CANES a pris l'habitude de faire entendre cette voix depuis 1981. Même si elle prêche souvent dans le désert, ses propositions intéressent au premier chef tous ceux que mobilisent les luttes tiers-mondistes. Les dirigeants de la CANES précisent bien que leur action ne vise pas à déstabiliser l'entreprise dont, après tout, ils sont aussi membres. Il s'agit de faire des propositions visant à maximiser les impacts positifs et de minimiser les dégâts causés par la présence de Nestlé dans le Tiers Monde... Hélas, on sait les délais dont souffre, par exemple, la stricte application du code de l'OMS. On ne s'avancera pas beaucoup en affirmant que la résolution prise par ce même organisme le lendemain de l'assemblée générale de Nestlé, qui vise à interdire la distribution d'échantillons de lait en poudre (pour «fidéliser» la clientèle), ne sera pas suivie d'effets immédiats. Alors, inutile l'action de la CANES? Certainement

pas, car ce type d'organisations peuvent contribuer notablement à la circulation de l'information. Dans le sillage de la CANES s'est constituée récemment une «Fondation pour une 6^e Suisse responsable», qui publie depuis le début de l'année une lettre d'information mensuelle, *CH+6**. Par analogie avec la 5^e Suisse qui désigne les Suisses de l'étranger, la 6^e Suisse constitue l'ensemble des entreprises helvétiques agissant hors des frontières nationales. La publication d'une enquête réalisée par des chercheurs de l'Université de Bâle** a contribué à la prise de conscience du phénomène. Un seul chiffre pour s'en convaincre: en 1980, les 87 premières multinationales helvétiques ont réalisé au-delà de nos frontières un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs tandis que le montant total de nos exportations effleurait les 53 milliards.

Animée par Jean-Philippe Arm, journaliste indépendant, transfuge du *Matin*, la lettre *CH+6* vise donc à rapatrier l'information sur les agissements de nos transnationales. La démarche est louable et permettra peut-être d'aboutir à des prises de conscience. C'est ainsi que lors de l'assemblée générale de l'UBS du 10 avril dernier, un groupe d'actionnaires a posé à la direction un certain nombre de questions impertinentes sur la présence de la banque en Afrique du Sud.

Il est salutaire que ces voix puissent se faire entendre, elles sont un peu la conscience des multinationales, qui ont toujours beaucoup de peine à faire leur autocritique.

Quand la réussite économique est là, certifiée par les chiffres, il est très difficile d'imaginer que l'on puisse avoir tort. C'est oublier un peu vite que les chiffres n'épuisent pas la réalité.

M. A. M.

* Adresse utile: *CH+6*, Case postale, 20, 1261 Trélex.

** «Die sechste Schweiz», par Silvio Borner et Félix Wehrle, Orell Füssli, 1984.

Mathématiques souterraines

«*I am not a cat, I cannot see in the dark*» — «Je ne suis pas un chat, je ne puis voir dans la nuit», disait le poète Thomas Gray pour expliquer sa nullité en mathématiques!

Voilà pourtant où j'en suis, moi aussi! Les mathématiques, zéro...

Je lis dans le bulletin de l'Action Nationale qu'en 1983, 76% de demandes d'asile en Suisse ont été acceptées, cependant qu'en 1985, il n'y en a eu que 14%. «Ces chiffres parlent clairement», écrit la Magdalénienne de service. Et que disent-ils? Qu'en 1983, on a admis un grand nombre de «faux réfugiés»! Eh bien moi — et c'est là que les mathématiques me jouent un tour — j'aurais conclu au contraire qu'en 1985, un grand nombre de vrais réfugiés s'étaient vus refoulés...

Autre chose:

Le *Journal de Genève* annonce que la République et Canton de... compte 3000 et quelques millionnaires, lesquels rapportent par leurs impôts (sur la fortune) «la coquette somme» de douze millions. Moi qui n'y connais rien, voyez-vous, j'aurais eu tendance à écrire: la somme *dérisoire* — car enfin douze millions divisés par 3000, ça fait un million deux cent mille divisés par 300, 120 000 francs divisés par 30, en d'autres termes 12 000 francs divisés par 3 = 4000 francs par tête. A supposer que leur million leur rapporte du 3¼% (ce qui est une estimation plutôt modeste, et l'on peut d'ailleurs penser que certains d'entre eux ont plus du million...), ils paient donc 4000 francs d'impôts sur une somme de 37 500 francs d'intérêts annuels. Or, sur un *salaire* de 37 500 francs par année, le contribuable aurait à payer plus de 6000 francs d'impôts... Là de nouveau, sans le *Journal de Genève*, laissé à mes seules forces, je n'aurais jamais deviné...

Mais parlons un peu de la catastrophe nucléaire. J'ai écouté beaucoup de débats, sur la question, notamment *Droit de Réponse*, de Polac. Je ne dirais pas que la lumière a jailli par torrents. Au fond, j'ai regretté que Jack Rollan ne se soit pas exprimé sur la question. Il y a des années et des années, il avait été le seul, chez nous, à écrire des choses raisonnables sur *Béria*. Vous vous souvenez: la mort de Staline, et le trio Malenkov-Molotov-Béria. Et puis, un beau jour, plus de *Béria*! Et tous les journaux d'écrire de longs articles: *Où est Béria?* L'un croyait savoir qu'il avait choisi la liberté; l'autre qu'il se reposait en Crimée; le troisième, qu'on l'avait déporté en Sibérie (par la suite, on devait apprendre qu'il était mort depuis quelque temps, *étranglé* par Khrouchtchev, a-t-on même dit)... Aussi, lorsque le *Bonjour* a paru, cette semaine-là, avec sur la manchette: *OÙ EST BÉRIA?* tout le monde s'est précipité. A l'intérieur, répétition du titre: *Où est Béria? - voir dernière page*. On se reportait à la dernière page, et on finissait par découvrir en bas de page un entrefilet: «*Où est Béria? On n'en sait rien.*»

Pour en revenir au nucléaire, ceci me rappelle une petite aventure qui m'était arrivée du temps où je militais contre les armes atomiques. Lors d'un forum organisé par je ne sais plus qui, j'avais en face de moi un éminent physicien de notre pays, partisan des dites armes, qui m'avait bien fait comprendre que je ne savais pas de quoi je parlais — et Dieu sait qu'il avait raison! Et le lendemain, l'un des organisateurs recevant un coup de téléphone d'un autre éminent physicien de notre pays: Quelle idée nous avions eue d'inviter le professeur X, lequel était notoirement d'une ignorance crasse en la matière — un véritable imbécile — et non pas lui, ancien assistant de Joliot-Curie ou de Heisenberg ou de Fermi? Que c'était vraiment scandaleux, etc. Un petit rien, mais qui m'avait fait plaisir!

J. C.

Où sont vos Turcs?

Si vous voulez savoir sur quoi repose une bonne partie de la prospérité occidentale, lisez Wallraff. Je me contenterai ici de signaler qu'on parle de la Suisse dans ce livre.

Ali/Wallraff est employé aux usines sidérurgiques Thyssen et travaille avec un Allemand, Alfred, 53 ans, pour qui le temps de Hitler, c'était le bon temps: «Y avait de l'ordre en Europe!» et personne ne volait rien à personne, sous peine d'être fusillé. La sécurité des citoyens était assurée, de nuit comme de jour. Je cite encore Alfred: «Bon, c'était une vraie dictature, une dictature intégrale, mais je m'y sentais mieux que maintenant — avec tout ce merdier qu'on a aujourd'hui...» (traduisez: chômage et «invasion» d'étrangers). Puis Alfred se lance dans une tirade lyrique sur les Juifs («ils sèment la zizanie, la terreur... ils ont le fric, ils contrôlent tout...»); il est bien dommage que Hitler n'ait pas eu le temps de tous les liquider. Ensuite, c'est le tour des Anglais; Churchill était un monstre sanguinaire qui a inventé les camps de concentration. Après, on passe aux histoires turques: «C'est quoi, la différence entre un Turc et un Juif? — Pour les Juifs, le plus dur est déjà fait.» Enfin, Alfred s'échauffe: «Tous les Turcs à la porte!» Et d'ajouter: «Tu sais comment ça se passe en Suisse? Quand t'es immigré, en Suisse, t'as un contrat de travail de onze mois. Le douzième, c'est les vacances, tu rentres chez toi. Et quand t'es en vacances chez toi, ils t'envoient une lettre où ils te disent si tu peux revenir bosser ou si tu peux rester là-bas. Voilà, c'est comme ça que les Suisses ont réglé le problème. C'est à ce moment-là qu'ils décident si tu peux revenir ou si tu vas rester dans ton trou à garder tes chèvres...» (pp. 128-135).

Le statut de saisonnier en Suisse vu par Alfred de chez Thyssen. On a les admirateurs qu'on mérite. J'ajoute qu'à côté du marchand d'esclaves Adler, principale «tête de Turc» de Wallraff, et dont le commerce de chair à usine est florissant, Alfred n'est que la pitoyable victime d'une propagande haineuse et revancharde.

Catherine Dubuis

INDEX

Domaine Public 810 - 819

Dix-septième livraison de l'index (tous les dix numéros) des textes parus dans ces colonnes.

Cette semaine, DP 810 (6.03.86) à DP 819 (15.05.86).

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

- 811 (7) Etat de droit — Prestidigitation législative.
- 812 (3) Votation fédérale — l'ONUclaste (A. G.).
- 813 (2) Chambres fédérales — Enterrements de printemps (Y. J.).
- 813 (6) L'invité de DP: Libérer le futur (Claude Raffestin).
- 814 (1) L'Etat spectacle (F. B.).
- 814 (2) ONU — Le bruit sans l'effet (Y. J.).
- 814 (2) Personnages publics — Du mandarin à la «star» (W. L.).
- 815 (1) Les sujets maudits (Y. J.).
- 815 (8) Petite entente vaudoise — Nonni soit...
- 815 (2) Suisse — ONU — D'une neutralité à l'autre (J. C. F.).
- 816 (7) Charisme.
- 817 (6) L'invité de DP — Décentraliser l'administration fédérale? Plutôt la déménager (Philippe Bois).
- 818 (8) Plaidoyer pour Suisse sans armée

ÉLECTIONS

- 810 (4) Elections vaudoises — Stable (A. G.).
- 810 (5) Elections zurichoises — Un dépouillement spectaculaire (C. F. P.).
- 810 (8) Savoie — Deux listes régionalistes.
- 813 (7) Elections — Du mauvais usage des sondages.
- 815 (8) Particularismes — Comment devenir conseiller d'Etat.
- 817 (2) Berne — Méfiance ou confiance? (C. F. P.).
- 819 (3) Le printemps de Berne (C. F. P.).

PARTIS

- 810 (5) Parti radical — Double langage.
- 810 (5) Parti socialiste — La santé ne fait pas la une.
- 811 (4) P.S. genevois — Le creux de la vague.
- 812 (8) Bruno Baer — Ni vert, ni rouge.
- 812 (1) Les réfugiés de la politique (W. L.).
- 812 (3) Parti radical — Finances vues d'Autriche.
- 812 (2) Recul des partis traditionnels.
- 816 (6) Socialisme jurassien — Galerie de portraits (M. A. M.).
- 819 (1) A chaque congrès sa tête de Turc (F. B.).
- 810 (5) Parti socialiste — Le mécano de la sociale (démocratie) (Y. J.).

RÉFUGIÉS

- 815 (5) «Asile au pays des merveilles» — Les dérapages d'un Etat de droit.
- 815 (6) L'invité de DP — Laissons la loi (Laurent Rebeaud).
- 815 (5) Politique d'asile — Une loi inutile, bâclée et néfaste.
- 817 (4) Etat de droit — «Une dangereuse perversion de l'esprit».
- 817 (4) Réfugiés — L'Eglise répond à M^{me} Kopp.
- 818 (8) Pour mieux connaître les Tamouls (C. D.).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 811 (7) Imposition indirecte — Un trop joli coup (Y. J.).
- 811 (6) L'invité de DP — Le riffi d'Otto Stich (Peter Tschopp).
- 812 (2) Economie d'énergie — Rentabilité et service public (A. G.).
- 812 (5) Taxe carburant — Des moyens pour agir (J. D.).
- 813 (5) Lex Furgler — Attention on confisque!
- 814 (3) Genève — Frontaliers en otage.
- 815 (3) Prix agricoles — Et la qualité?
- 816 (3) «Mesures Stich» — Entre deux TVA (Y. J.).
- 816 (1) Déprivatisation (A. G.).
- 817 (5) Encore l'Etat de droit — Les saisonniers exploités (A. G.).

SECTEURS ÉCONOMIQUES

- 810 (8) Informatique — Criminalité câblée.
 - 810 (8) Presse zurichoise — Autolocations trop chères.
 - 813 (8) Futurs cadres helvétiques — Vive le tertiaire! (J. G.).
 - 813 (8) Zurich que GM.
 - 818 (2) Grandes sociétés — Bénéfices en reprise (... suite).
- ### BANQUES
- 812 (5) Fiscalité bancaire — Les banques à l'attaque des caisses publiques (Y. J.).
 - 813 (1) Nouveau: un rendu pour un prêt (J. D.).
 - 814 (7) Place financière — L'abstraction palpable (A. G.).
 - 815 (4) Avoirs Marcos — Eviter l'arbitraire.
 - 818 (5) Tiers monde et banques suisses — Ne pas oublier la date, ce sera en automne 1987 (P. L. G., A. G.).

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURE

- 817 (7) Genève — Le Rhône n'est pas une poubelle.
- 819 (8) Le coût de la protection de Lavaux (A. G.).

ÉNERGIE

- 811 (3) Nucléaire — Information biaisée.
- 818 (1) Le coût du risque (J. D.).
- 819 (8) Nucléaire — Flou dramatique.

TRANSPORTS

- 813 (3) Rawyl — Arbitrage fédéral.
 - 813 (3) Vue-des-Alpes — Coordination des transports: de la théorie à la pratique (A. G.).
 - 814 (5) Dossier transports — Finie la dérouté du rail! (J. C. H.).
 - 816 (6) Environnement — Limiter le trafic.
 - 817 (2) Vue-des-Alpes: Neuchâtel 2000 (J. P. G.).
 - 819 (5) Vue-des-Alpes — L'affaire n'est pas close (M. B.).
- ### URBANISME
- 810 (2) Vallée du Flon — Le choix du siècle (A. G.).
 - 811 (1) L'aventure urbaine (A. G.).
 - 811 (2) Urbanisme: la chance de Lausanne (A. G.).

POLITIQUE SOCIALE

- 813 (5) Objecteurs bâlois — Enfermés de 20 h. à 6 h.
- 814 (8) L'UFC recherche un objet de conscience.
- 818 (3) Le 2^e pilier... pour riches surtout?

ENSEIGNEMENT

- 813 (4) Pouvoirs publics et entreprises privées — Stimuler la recherche (M. B.).
- 817 (1) CUSI? No, scusi! (W. L.).
- 817 (2) Tessin — La chevillette ne cherra pas (E. B.).
- 819 (6) L'invité de DP — La démographie, une science difficile à vivre (Peter Tschopp).

SYNDICATS

- 812 (8) Syndicats US — Vision patronale.
- 816 (2) Syndicats — Une autre façon de travailler, une autre façon de vivre.
- 817 (3) 1^{er} Mai — Un centenaire qui se porte bien.
- 819 (5) Revue syndicale.

COMMUNICATION — DIVERS

- 813 (6) 129 — Coup de fil utile.
- 819 (2) Sondages — L'illusion des chiffres (J. D.).

MÉDIAS

- 810 (2) Radios locales — Quand les PTT disposent (M. A. M.).
 - 811 (5) Démissions au *Matin*.
 - 811 (5) Journalistes parlementaires — Position-clé.
 - 811 (5) Télévision locale — Des essais révélateurs (C. F. P.).
 - 813 (8) Domaine public — Printemps rédactionnel (Y. J.).
 - 816 (5) Radios locales — Les admissibles et les recalées (M. A. M., C. F. P.).
 - 817 (6) K comme King.
 - 817 (8) Regards sur les Etats-Unis — Le show judiciaire (E. B.).
 - 817 (5) Tueur de Zurich — Examen de conscience.
 - 818 (6) Le business des vitamines (M. A. M.).
- Echos de médias: 812 (8), 814 (3), 815 (6), 816 (8), 819 (3).

CULTURE

- 810 (6) Les cahiers vaudois — «Nous nous sommes bien amusés» (C. D.).
 - 814 (7) Note de lecture — De la pierre au père (C. D.).
 - 815 (7) Suisse italienne — Au-delà des images de carte postale.
 - 815 (6) Version originale (J. G.).
 - 816 (8) Le dernier Gallaz — Une œuvre de combat (Y. J.).
- En bref: 813 (3), 814 (8), 815 (3), 816 (3), 818 (5), 819 (8).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

- 810 (6) Contre-vérités.
- 811 (8) Fort de tabac.
- 812 (7) Un art difficile.
- 813 (7) Après les 16 mars.
- 814 (8) Les fruits de la passion.
- 815 (7) Politique culturelle.
- 816 (7) Tête de Turc.
- 817 (7) Histoires de famille.
- 818 (7) Pauvre Romandie.
- 819 (7) Hommages posthumes.

SOCIÉTÉ

- 810 (1) Le faux, partout (Y. J.).
- 810 (2) Le faux mis en recueils.
- 812 (7) Sondage DP — L'opinion de ses lecteurs.
- 817 (8) Regards sur les Etats-Unis — Aller et retour (A. G.).
- 818 (3) Saint-Gall veille.
- 819 (7) Région zurichoise — Entraide au quotidien.

L'utopie réalisée

Dans DP 817, André Gavillet rapportait les propos tenus par un copain revenu des Etats-Unis après une dizaine d'années passées dans le Nouveau (et un peu l'autre) Monde. Propos qui en disaient effectivement aussi long qu'un traité de sociologie.

La remarque vaut aussi — et peut-être davantage vu la personne de l'auteur — pour l'«Amérique», le dernier livre du sociologue français Jean Baudrillard*, qui a su beaucoup oublier en passant l'Atlantique. Il a donc pris les USA en pleine gueule, en les parcourant *from coast to coast*, pour s'enfoncer dans cette géographie américaine faite de déserts (naturels ou urbanisés) et d'espaces sans limites apparentes. Baudrillard a «cherché l'Amérique sidérale, celle de la liberté vaine et absolue des *freeways*, jamais celle du social et de la culture — celle de la vitesse désertique, des motels et des surfaces minérales, jamais l'Amérique profonde des mœurs et des mentalités».

Mais on ne se quitte pas soi-même, pas même en voyage contrairement à une illusion fort répandue. Et si, du fond de tel *down town*, Baudrillard en vient à se demander comment diable peut-ont être européen, il s'avère trop empêtré d'histoire et de morale, trop entraîné à l'observation sociologique, pour ne pas s'intéresser aussi à cette civilisation neuve et continuellement renouvelée, sans passé lointain et oublieuse de son passé récent.

Il faudrait pouvoir faire des masses de citations: sur la détresse des mangeurs qui avaient leur *food* debout dans la rue; sur la signification du sourire automatique flottant sur tant de lèvres**; sur l'indifférenciation de la sexualité post *women's lib*; sur l'effort pathétique du jogger hanté par la

défaillance de son propre corps; sur la logique baroque de Disneyland ou le marketing évangélique de Salt Lake City et du grand fichier mormon. Mais toutes ces pages de notations, formulées avec beaucoup de justesse et un humour implacable, ne font en somme que préparer le chapitre le plus fort de tout le livre, intitulé «L'utopie réalisée» (aux frais de qui?). Expression bien choisie pour signaler le grand paradoxe de cette Amérique sans problème d'identité, fraîche comme au «degré zéro d'une culture», mais dotée d'un capital si malin et si agile qu'il a toujours une révolution d'avance sur ses détracteurs, riche d'une puissance technologique pour ainsi dire totale, inégalable même pour le Japon, cet archipel dégagé des contingences insulaires et féodales pour devenir «déjà un satellite de la planète Terre».

Sans profondeur historique ni philosophique, l'Amérique ne connaît que la surface, dimension de la souplesse et de la mobilité. Elle incarne, pour les avoir présentés au monde la première, notamment depuis ses studios de cinéma ou de télévision, tous les mythes de la modernité. Inutile de s'en affliger, note Baudrillard, qui cite joliment Isabelle Huppert: «Les Américains ont tout. Ils n'ont besoin de rien. Ils envient certes, et admirent notre passé et notre culture, mais au fond nous autres Européens leur apparaissent comme une sorte de tiers monde élégant.»

Et toc, voilà qui remet sainement à leur place bien des beaux esprits européens; tel un certain Jacques Sorbets, qui écrivait les insolences suivantes après avoir visité l'Exposition internationale de New York 1939: «Il semble que l'on n'ait pas établi une hiérarchie des choses en raison de leur intérêt. L'appareil de télévision le plus récent et le moule à gaufres dernier modèle sont présentés sur le même plan, avec les mêmes épithètes au superlatif. (...) N'oublions pas que la formation intellectuelle du grand public américain est fort diverse. Certains cerveaux sont doués d'une culture générale comparable à la nôtre, tandis que chez d'innombrables

individus la connaissance approfondie de leur profession prime sur les autres connaissances.»*** Pour balayer tout ce que la Deuxième Guerre mondiale et la décolonisation aurait pu laisser subsister de cette morgue européenne, lisez l'«Amérique» de Baudrillard. Après tout, il est moins déprimant d'avoir à observer l'irratrapable essor des autres qu'à scruter son propre déclin.

Y. G.

* Jean Baudrillard: *Amérique*, Paris, Grasset, 1986. Même si l'auteur se réfère, à une exception près, à l'«Amérique» des USA, l'éditeur a cru bon de mettre une photo de Montréal en couverture. Inculture européenne ou humour francophone?

** Ce même sourire avait déjà été repéré et décrit par Roger Kempf, dans son mémorable recueil *Americana-How nice to see you!...* Paris, Le Seuil, 1971.

*** Citation de *L'Illustration*, N° 5023 (10 juin 1939). Article consacré au «monde de demain vu par l'Amérique», de Jacques Sorbets.

EN BREF

Suite aux succès fulgurants de la Liste ouverte à Berne, le président du parti zurichois des «Verts» rappelle que cette liste fait partie de la Fédération suisse des partis verts. Hans Meier note que les partis membres sont actuellement représentés par 34 députés dans cinq Grands Conseils (ZH, TG, GE, VD, BE).

* * *

Le métier de député ne suffit pas toujours à nourrir son homme: Beat Schneider (POCH), a décidé de ne plus participer aux séances de la commission de gestion du Conseil de ville de Berne. En tant que maître professionnel, il doit payer son remplaçant pour les demi-journées que durent les séances alors que le jeton de présence n'est que de 30 francs. L'opération lui coûte 1800 francs par année, ce qu'il estime être excessif pour une activité d'intérêt public.